

Appel à candidatures

Résidence artistique bande dessinée

Nantes, printemps-été 2022

À destination des auteurs·trices non nantais·es



Maison Fumetti, avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire, de la région Pays de la Loire et de la Ville de Nantes, organise une résidence d'artiste à destination d'un auteur ou d'une autrice de bande dessinées du 9 mai au 9 juillet 2022.

Contexte

Maison Fumetti est une association loi 1901 dédiée à la bande dessinée et aux arts graphiques, dont les locaux se situent à la manufacture des tabacs, à Nantes. Elle a deux missions principales, **la promotion de la bande dessinée et des arts graphiques au grand public, et le soutien et l'accompagnement des auteurs des auteurs de la bande dessinée, et plus particulièrement des auteurs·trices.** C'est dans ces deux cadres réunit que s'inscrit cette résidence. Elle a vocation à confronter le territoire nantais, et ses auteurs·trices de bande dessinée, à un regard extérieur, tout en donnant les moyens à l'artiste de travailler sur un projet personnel. Cela se traduit par un travail in situ, et la rencontre du public nantais et régional. Le lieu de travail de la résidence se situe dans nos locaux, et plus particulièrement dans l'atelier « Manu Manu ». Celui-ci est occupé à l'année par des auteurs et autrices nantais·es, professionnel ou en voie de professionnalisation. L'auteur·trice en résidence sera invité·e à intégrer cette équipe, et à participer aux actions de Maison Fumetti. Depuis 2016, six autrices et auteurs sont venu·e·s en résidence : Mai Li Bernard, François Ollislaeger, Maïté Grandjouan, Elizabeth Holleville, Aniss El Hamouri et Maurane Mazars.

Objectifs

Cette résidence doit permettre à l'auteur·trice d'écrire et de travailler sur un projet personnel de bande dessinée, destiné à être publié et diffusé. En outre, l'auteur·trice résident·e s'engage à :

- l'animation d'actions culturelles en lien direct avec le public et autour de la bande dessinée et des arts graphiques : ateliers de pratique, initiations, groupes de lecture, découverte de la bande dessinée et de ses métiers... À ce titre, une bonne maîtrise de la langue française est exigée, l'échange avec les participants·es étant primordial et Maison Fumetti ne pouvant faire venir un ou une traductrice à chaque atelier. Ces actions seront menées à Maison Fumetti et hors les murs, et devront en partie s'adresser à des publics dits éloignés des pratiques culturelles ;
- la participation à une rencontre publique ;
- la participation à un «Apéro Manu Manu» ;
- Être présent·e lors du festival Fumetti (du 10 au 12 juin 2022).

Dans la mesure du possible, le programme d'action culturelle sera établi en amont de la résidence.

Le ou la résident·e devra également fournir un témoignage de sa résidence, composé d'un court texte, et d'un échange oral avec les membres du jury, en début et en fin de résidence, ceci pour l'accompagner dans sa démarche de création.

L'organisation du projet permettra à l'auteur·trice résident·e de consacrer :

- 70 % minimum du temps à la création : ce temps inclura principalement l'écriture du projet personnel, mais aussi la participation à une éventuelle création collective durant le festival Fumetti ;
- 30 % maximum à l'action culturelle : rencontres et interventions liées au projet de la résidence (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris).

Sur deux mois de résidence, l'action culturelle représente ainsi environ deux semaines.

Calendrier et conditions d'accueil

La durée de la résidence est de 2 mois complets et continus, compris entre le lundi 9 mai et le samedi 9 juillet 2022 inclus.

L'auteur·trice bénéficiera de :

- une bourse mensuelle de création de 2 000 € brut,
- un aller/retour entre son domicile et le lieu de résidence, ainsi qu'un abonnement illimité au réseau de transports publics nantais, et la mise à disposition d'un vélo,
- un logement confortable, qui sera partagé avec un ou deux autres artistes sur une durée limitée (logement mis à disposition par la Ville de Nantes).

Restent à la charge de l'auteur·trice :

- ses communications,
- ses déplacements personnels,
- sa restauration.

Éligibilité

L'auteur·trice candidat·e devra justifier d'au moins un ouvrage non collectif de bande dessinée publié en langue française à compte d'éditeur à plus de 500 exemplaires, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs·rices différents·es.

La résidence vise à proposer l'expérience d'un milieu professionnel et géographique différent à l'auteur·trice, et une vision extérieure à Maison Fumetti et au public nantais. Dans cette démarche, l'auteur·trice candidat·e devra justifier d'une résidence principale éloignée d'au moins 50 km de Nantes, avec une priorité susceptible d'être donnée aux auteurs·trices dont la résidence d'origine se situe hors région Pays de la Loire.

L'auteur·trice devra fournir un numéro de SIRET (sauf auteur·trice ne déclarant pas ses revenus en France) afin de pouvoir facturer. L'équipe de Maison Fumetti peut accompagner aux démarches administratives nécessaires.

Il·elle devra remplir le document type fourni par Maison Fumetti, comprenant :

- une lettre de motivation indiquant le ou les projets d'écriture et/ou d'illustration à l'origine de la demande de résidence ;
- le projet d'action culturelle, en précisant à quel(s) public(s) le projet s'adresse, et avec quel(s) public(s) l'auteur·trice a déjà travaillé ;
- une biographie et une bibliographie.

Ce document type pourra être complété par toute annexe jugée utile par le ou la candidat·e : visuels, books, liens...

Les candidatures seront étudiées par la commission dédiée de Maison Fumetti, avec l'appui de la DRAC des Pays de la Loire et de la Bibliothèque municipale de Nantes, sur les critères suivants :

- qualité et originalité du projet,
- nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur,
- qualité du projet culturel.

Maison Fumetti se réserve le droit de ne pas étudier toute candidature incomplète ou reçue après la date limite.

Date limite de dépôt des dossiers : le dimanche 16 janvier inclus.

Renseignements : 0252107052 / contact@maisonfumetti.fr / <http://www.maisonfumetti.fr/>

Merci d'envoyer votre candidature par mail (en écrivant «Candidature Résidence 2022» dans l'objet) à cette même

adresse, ou à :

Maison Fumetti
6 cour Jules Durand
44000 Nantes

(Les dossiers ne seront pas renvoyés)